



Centre Hospitalier
ERDRE ET LOIRE

Les cultes à l'hôpital



L'hôpital garantit aux patients la libre pratique de leur culte et la manifestation de leurs convictions religieuses (*article R. 1112-46 du Code de la Santé Publique*).

Cette liberté est également inscrite dans l'article 8 de la Charte de la personne hospitalisée.

Dans notre hôpital, votre liberté de culte est respectée. Vous pouvez, si vous le désirez, prendre contact avec le représentant du culte de votre choix, personnellement, ou en demandant au personnel du service de contacter un représentant du culte.

Cette liberté doit tenir compte du fait que l'hôpital est un service public soumis au principe de laïcité : l'expression des croyances ne doit pas porter atteinte à la tranquillité des voisins et au bon fonctionnement du service.

Les représentants des cultes à l'hôpital

Culte Catholique

07 60 18 46 78

aumonerieha@gmail.com

Culte Protestant

06 83 23 31 37

Culte Orthodoxe

02 72 02 95 50

Répondeur consulté
quotidiennement

Culte Juif

02 40 73 48 92

Culte Musulman

06 11 21 12 67

Culte Evangélique

02 40 83 07 56

Bouddhisme

06 86 40 01 13

Permanence le mardi

Un numéro vert national d'information est également à même de vous orienter vers les interlocuteurs désignés par les représentants des cultes :

0 800 130 000 (service et appel gratuits)

CH Erdre et Loire

160, rue du Verger

44150 ANCENIS-SAINT-GEREON

02 40 09 44 00